

VOTRE SEJOUR



**Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille**

**Vous êtes hospitalisé(e) dans un établissement de l'AP-HM.
L'ensemble des personnels a le plaisir de vous accueillir.
Chacun d'entre nous s'efforcera de rendre votre séjour le plus agréable possible pour favoriser votre rétablissement**

VOTRE HOSPITALISATION

Conditions de séjour dans le service d'hospitalisation

Afin que votre séjour se déroule de la meilleure manière, nous vous prions de bien vouloir respecter un certain nombre de recommandations :

- Respecter le repos des autres patients
- Ne pas perturber le travail des personnels du service d'hospitalisation
- Présenter une tenue vestimentaire correcte lors de vos déplacements
- Ne pas détériorer les locaux et objets mis à votre disposition
- Ne pas introduire d'alcool, de substances illicites ou d'animaux dans l'enceinte de l'hôpital
- Aucune collecte de fonds n'est autorisée à l'hôpital.

Traitement médical



Signalez dès votre arrivée quels sont les médicaments que vous prenez au personnel soignant. L'interaction de certains médicaments peut être dangereuse pour votre santé.

Pour la sécurité de vos biens, nous vous recommandons de ne conserver ni sommes d'argent ni objet de valeur dans votre chambre.

POUR VOTRE CONFORT

Les repas

Le menu qui vous est proposé est adapté à votre état de santé. Des diététiciennes veillent à l'équilibre des repas.

- Le petit déjeuner est servi entre **7h et 8h**
- Le déjeuner entre **12h et 13h**
- Le dîner entre **18h30 et 19h30**

Chaque patient peut indiquer les aliments qu'il ne souhaite pas consommer, ceci dans la mesure de la compatibilité avec l'organisation du service.

Pour toute demande ou contrainte spécifique concernant votre alimentation, adressez-vous dès votre arrivée au cadre de santé du service d'hospitalisation. Vos proches peuvent bénéficier d'un repas « accompagnant ». Les tickets « accompagnant » sont disponibles à la régie de recettes de l'hôpital et doivent être remis la veille au personnel du service.

Linge et effets personnels

Munissez-vous des effets de toilettes dont vous avez besoin (pyjamas, rasoir, serviette et gants de toilettes...), ou faites les apporter par vos proches.

La télévision

L'AP-HM met à votre disposition la télévision dans votre chambre contre le paiement d'une redevance et le dépôt d'une caution. Le service télévision est situé près du point d'accueil de l'hôpital. Pour le confort de tous, modérez le son des appareils que vous utilisez.

L'hébergement d'un de vos proches

Il est possible dans les chambres particulières sous réserve de l'accord du personnel soignant. Renseignez-vous auprès du cadre de santé. Les frais de séjour de l'accompagnant ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie.

Pour les enfants de moins de 15 ans, la présence d'un des parents est facilitée.

Le téléphone

Les chambres sont équipées. Vous pouvez recevoir gratuitement des appels dans votre chambre. Pour téléphoner, vous devez souscrire un abonnement au bureau des entrées. Par ailleurs des téléphones publics sont disponibles au sein de l'hôpital.

Attention : les téléphones mobiles peuvent perturber certains dispositifs médicaux fonctionnant avec des systèmes électroniques et leur utilisation est vivement déconseillée.

Une affiche vous signale les lieux dans lesquels l'utilisation des téléphones portables est strictement interdite.

Les boutiques

Presse, cadeaux, cafétéria... sont à votre disposition au RDC de l'hôpital ainsi que des distributeurs de boissons et de friandises répartis en différents points.

La bibliothèque

Une bibliothèque est à votre disposition au sein de l'hôpital. Des bénévoles passent dans les services de soins pour les personnes qui ne sont pas en mesure de se déplacer.

Le courrier

Vous avez la possibilité d'envoyer et de recevoir du courrier. Vous devez remettre votre courrier affranchi au cadre de santé.

Les interprètes

Des prestations d'interprétariat sont assurées y compris en langue des signes pour les personnes malentendantes. Une liste d'interprètes est disponible auprès du cadre de santé de votre service.



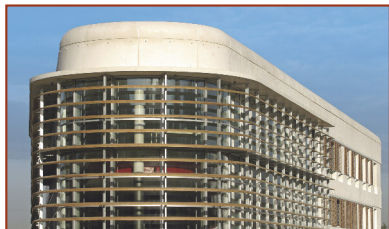
Hôpital de la Timone
Hôpital d'adultes- Hôpital d'enfants
264 rue Saint Pierre
13385 Marseille Cedex 5



Hôpital Nord
(adultes et pavillon mère/enfant)
Chemin des Bourrelly
13915 Marseille Cedex 20



Hôpital de la Conception
147, Boulevard Baille
13385 Marseille Cedex 5



Hôpitaux Sud
Hôpital Sainte - Marguerite et Salvator
270 et 249 bd de Sainte-Marguerite
13274 Marseille Cedex 9

Un numéro unique Standard AP-HM 04 91 38 00 00

**Vous pouvez obtenir à l'accueil une impression
des textes règlementaires.**

L'ensemble du livret patient est consultable sur le site internet

www.ap-hm.fr



**Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille**